

DIRAL

Inscription agent

- Compléter la fiche d'inscription avec votre agent et rendez-vous sur la [plateforme du CNFPT](#) (code : DAREC033) Proposer un lieu de stage en complétant ce [formulaire](#)

1

JUILLET -
6 NOVEMBRE 2025NOVEMBRE
2025

2

Entretien employeur

Echange d'une quinzaine de minute par téléphone pour faire le point sur la situation de votre agent

3

Identification stage

Si besoin inscrire le tuteur à la formation des maîtres d'apprentissage sur la [plateforme du CNFPT](#) (80:EFMAA035 ou 80:EFMAH011)

JUILLET 2025 -
2 JANVIER 2026JANVIER
2026

4

Sollicitation aides

Consulter la note de prise en charge transmise par le cdg69

5

Conventionnement

Signer la convention de stage transmise par le cdg69 et la renvoyer à handicap@cdg69.fr

AVANT LE DEBUT
DU STAGE

6

Rencontre tuteurs

Point de mi-parcours entre l'agent, son tuteur et l'employeur

Point RH

Informier l'agent de sa position administrative à l'issue du DIRAL et des postes ouverts au sein de la collectivité

7

FIN MAI 2026

8

Remise des passeports de formation

5 JUIN 2026

9

Bilan du dispositif

Bilan collectif employeurs et tuteurs avec CNFPT et CDG69 (durée : 2h)

5 JUIN 2026

10

Bilan de l'agent

Bilan avec son employeur, le tuteur, CNFPT et CDG69 (durée : 1h)

8 OU 9
JUIN 2026

Suivi post DIRAL

Pour les collectivités affiliées, possibilité d'inscrire l'agent à un atelier "Conseil - Préparer ses candidatures en cas d'inaptitude"

A PARTIR DU
10 JUIN 2026

11

Notification situation

Informier le CDG69 de la situation administrative de l'agent

SEPTEMBRE
2026

12